

Les avantages

Le Programme PAIR permet aux personnes âgées vivant seules de :

- Sauver des vies;
- Demeurer chez elles plus longtemps;
- Rassurer ces personnes seules;
- Rassurer la famille et les proches;
- L'appel Pair est souvent le seul contact de la journée, cela brise l'effet de solitude et d'isolement;
- Assure une intervention (à tous les jours) en cas de malaise;
- Favorise le développement des liens entre les voisins.

Ainsi, appeler une personne âgée régulièrement chez elle lui procure un sentiment de sécurité. De cette manière, le programme PAIR permet, aux personnes du troisième âge, de garder leur indépendance et leur permet de continuer à vivre chez soi en toute quiétude.

Pour vous inscrire au programme Pair, signalez la messagerie PAIR au 450-961-PAIR (7247) et laissez simplement vos nom, adresse et téléphone. Un partenaire bénévole du Club optimiste prendra rendez-vous afin de vous assister lors de votre inscription au programme PAIR.

Pour toute information supplémentaire, communiquez avec le Bureau de la prévention du Service de police au 450-471-8265 poste 1129 ou 1261.

**Merci à notre partenaire
Optimiste !**



Le programme

Pair

Pour briser la solitude

Établir un contact quotidien avec les personnes du 3^e âge; un service rassurant qui garantit la tranquillité d'esprit pour la famille et les amis.



**POLICE
TERREBONNE**



TERREBONNE
SAINTE-ANNE-DES-PLAINES
BOIS-DES-FILION

Présentation du programme PAIR

Le Programme d'aide individuelle pour les retraités (PAIR) est un service qui vise à réduire l'isolement des personnes seules et à accroître leur sécurité. Il s'agit d'un système automatisé d'appels qui contacte quotidiennement les personnes membres du programme par téléphone pour s'assurer que tout va bien.

Ce service vous est offert gratuitement en partenariat avec les Clubs optimiste pour les résidents et résidentes des villes de Terrebonne, Sainte-Anne-des-Plaines et Bois-des-Filion.

Le système informatisé est installé au Service de police de Terrebonne / Sainte-Anne-des-Plaines / Bois-des-Filion. Au moment désiré, la personne membre reçoit un appel provenant du module de surveillance.

- Chaque fois, le système s'assure que le membre PAIR répond puis diffuse le ou les messages désirés. Si la personne répond, le système l'enregistre et rappelle à nouveau selon le calendrier établi par le membre.

En répondant au téléphone, vous nous indiquez que tout va bien.

- Si personne ne répond, le système fera un nouvel appel dans les minutes suivantes. En l'absence de réponse, le système applique alors la procédure d'alerte prédéfinie. Une des personnes inscrites par le ou la membre sera contactée afin de valider si la personne est absente ou devrait se trouver chez elle.

Si la personne à contacter ne peut confirmer l'absence du ou de la membre ou si le Service de police ne réussit pas à joindre quelqu'un, un policier se rend à la résidence pour effectuer une vérification.
D'où l'importance de votre présence à l'heure convenue.

Si la personne prévoit s'absenter de sa résidence à l'heure où elle doit recevoir l'appel du programme PAIR, elle n'a qu'à aviser le Service de police au 450 471-4121 en mentionnant son nom ou numéro de membre PAIR et en indiquant la période d'absence.

ATTENTION :

Le programme PAIR
ne remplace pas le service 9-1-1

Si vous avez un malaise ou avez besoin d'assistance, composez le 9-1-1 immédiatement. De même, le système ne peut prendre de message : vous devez composer le 9-1-1 pour toute urgence.

Malgré son nom, il ne s'adresse pas qu'aux personnes retraitées. D'autres types de bénéficiaires peuvent adhérer à ce programme :

- Personnes en perte d'autonomie,
- Personnes en convalescence,
- Personnes présentant un handicap,
- Personnes demeurant avec une personne qui a un handicap

Ce service peut être utilisé pour assurer un suivi aux personnes handicapées (physiques ou intellectuelles), aux personnes qui viennent de subir une intervention chirurgicale, etc